



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2013

Publication : 02/10/2013

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE



Séance du : 26 septembre 2013  
Compte rendu affiché le : 3 octobre 2013  
Date de la convocation : 17 septembre 2013

Nombre de délégués : 33	Nombre de délégués concernés : 33
En exercice : 33	En exercice : 33
Présents : 19	Présents : 19
Votants : 19	Votants : 19

Présents:

CCPSG : J Y Charbonnier, Besset C, Louat R, Philippon B, Tardy F, A Philippon  
CCFL :, Séon M, Rousset L, Gonon P,  
CCHL: Bruyas JM, Larue M F, Villard P, Berne M, Moralès P, R Bouchut,  
SEM : Guyot P  
Autres communes: Reynard R, Piot M, Pallandre A,

Secrétaire de séance : Pallandre A

Excusés : Villemagne G, Boudier J P, Vincent G, Lornage F, Lhopital J L, Bussière L, Grange M, Chambonnet M

### **N° 438 Objet – Demande de subventions poste animateur, chargé de missions pour 2014**

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel pour 2014 concernant le poste de Chargé de missions occupé à ce jour par Yves PIOT.

Dans le cadre de la mise en œuvre du second contrat de rivière pour la Coise, il est indispensable de maintenir le poste de chargé de missions- animateur pour aider les collectivités à mettre en œuvre le deuxième contrat de rivière. Le Conseil Régional Rhône Alpes et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne apportent leur soutien financier pour ce poste d'animateur.

Monsieur le Président demande l'autorisation aux membres du comité syndical pour solliciter l'aide financière de la Région Rhône Alpes et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'année 2014 sur la base du budget prévisionnel qui fait apparaître un montant de dépenses de 59 220 € comprenant le salaire et les charges sociales et un montant de 21 200 € pour les frais de fonctionnement et de structure

Où cet exposé, les membres du comité syndical autorisent le Président à solliciter les aides financières de la Région Rhône Alpes et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'année 2014 pour le poste de chargé de missions.

Ont signé tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier  
Le 26 septembre 2013

Le Président  
Jean Yves Charbonnier